

Si l'accès à l'enseignement secondaire, puis supérieur, s'est généralisé à la fin du XX^e siècle pour l'ensemble de la population française, des disparités selon l'origine sociale de l'élève demeurent. Elles concernent en particulier l'obtention du baccalauréat, le type de baccalauréat obtenu et le niveau du plus haut diplôme.

Favoriser la mixité sociale en France est l'un des défis régulièrement inscrits dans les lois sur l'école. Connaître la réussite d'une génération au baccalauréat, le type de baccalauréat obtenu et le niveau du plus haut diplôme par catégorie sociale est une manière d'estimer l'importance des inégalités scolaires selon le milieu social.

Les développements quantitatifs des enseignements secondaires, puis supérieurs, ont permis d'ouvrir l'école à une population plus large. La part des jeunes possédant le baccalauréat a fortement augmenté, passant de 40 % pour les générations nées entre 1966 et 1970 à 62 % pour celles nées entre 1976 et 1980. Cette part augmente ensuite légèrement sur les dernières générations (68 % pour les jeunes nés entre 1986 et 1990). Cette évolution d'ensemble masque cependant des disparités sociales importantes. Ainsi, un enfant de cadre obtient plus souvent le baccalauréat qu'un enfant d'employé ou d'ouvrier : 85 % contre 57 % pour la dernière génération. Moins forte que pour les générations des années 1960, cette différence n'a pratiquement pas varié depuis une décennie, entre les générations des années 1970 ou 1980 (*graphique 01*).

Le type de baccalauréat obtenu par les jeunes diffère également selon la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents (*tableau 02*). En 2012, 48 % des diplômes délivrés sont des baccalauréats généraux, 21 % des baccalauréats technologiques et 31 % des baccalauréats professionnels. Mais, si 76 % des lauréats enfants de cadres obtiennent un baccalauréat général, 14 % un baccalauréat technologique et seulement 10 % un baccalauréat professionnel, la répartition est de respectivement 31 %, 23 % et 46 % pour les enfants d'ouvriers.

Par ailleurs, parmi les jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2009, 2010 ou 2011, les enfants de cadres et de professions intermédiaires sont bien plus nombreux que les enfants d'ouvriers et d'employés à posséder, pour plus haut diplôme, un diplôme du supérieur (respectivement 61 % contre 31 %). Ils sont, en revanche, moins nombreux à posséder, au plus, le baccalauréat (respectivement 25 % contre 29 %), le CAP-BEP (7 % contre 20 %) ou le brevet ou aucun diplôme (7 % contre 20 %). Ces disparités sont relativement stables par rapport aux sortants des années 2002 à 2004 (*graphique 03*) ■

Le « niveau d'études » est mesuré ici par le diplôme le plus élevé déclaré par l'individu. L'« origine sociale » est appréhendée, classiquement, par la catégorie socioprofessionnelle des parents donnant la priorité au père. La PCS d'un retraité ou d'un chômeur est celle de son dernier emploi. La profession du père est privilégiée, celle de la mère y est substituée lorsque le père est absent ou décédé.

Le *graphique 01* porte sur des générations, c'est-à-dire des jeunes nés la même année. Les données proviennent de l'enquête Emploi de l'Insee. On établit les résultats pour les générations nées de 1966 à 1970 à partir de l'enquête de 1992 et ceux des générations nées de 1986 à 1990 à partir de l'enquête de 2012.

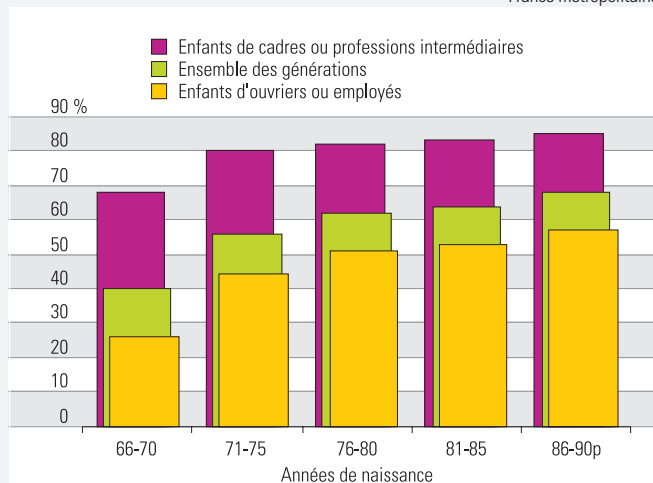
Le *tableau 02* utilise la base exhaustive Ocean du MEN.

Le *graphique 03* concerne les jeunes ayant terminé leurs études initiales l'année précédant l'enquête. Les données proviennent des enquêtes Emploi de l'Insee. Ainsi, les sortants de 2009, 2010 et 2011 sont observés respectivement à partir des enquêtes 2010, 2011 et 2012. L'analyse sur trois années consécutives permet d'avoir un nombre d'individus suffisamment important par catégorie socioprofessionnelle.

Sources : MEN-MESR DEPP, Insee (enquêtes Emploi)
Champ : France métropolitaine pour les enquêtes Insee et France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte) pour les statistiques du MEN

01 Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social

France métropolitaine



86-90p : données provisoires

Lecture : parmi les jeunes nés de 1986 à 1990, 85 % de ceux dont le père est cadre ou de profession intermédiaire sont bacheliers, contre 57 % des jeunes de père ouvrier ou employé.

Sources : Insee, enquêtes Emploi ; calculs : MEN-MESR DEPP

02 Répartition par filière des bacheliers 2012 selon leur origine sociale (en %)

France métropolitaine + DOM

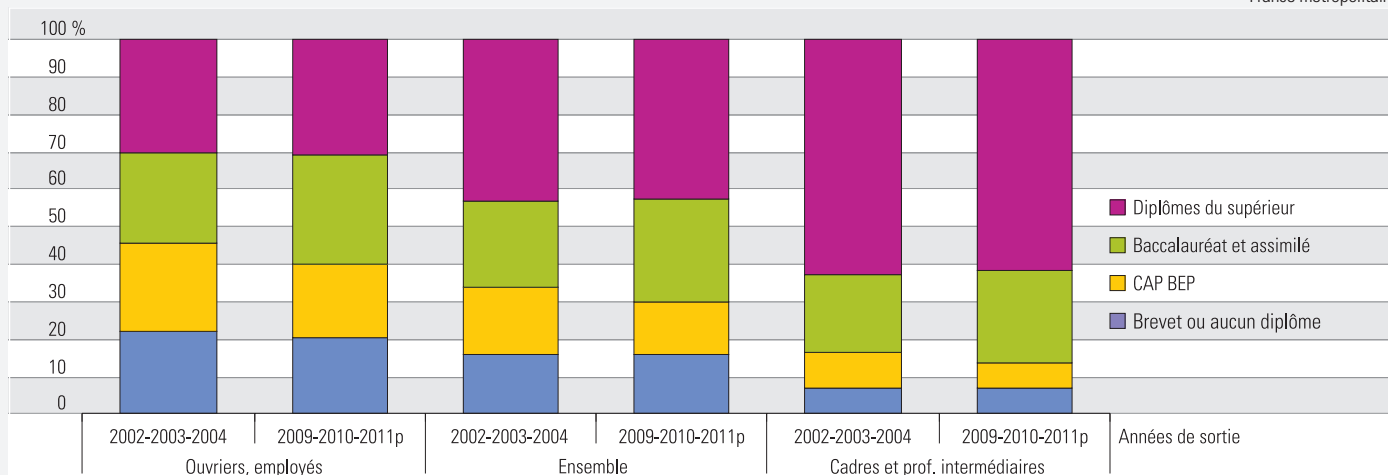
	Filière		
	générale	technologique	professionnelle
Agriculteurs exploitants	54	19	27
Artisans, commerçants, chefs d'entrep.	48	20	31
Cadres, prof. intellectuelles supérieures	76	14	10
Professions intermédiaires	58	23	20
Employés	49	26	24
Ouvriers	31	23	46
Retraités	38	21	41
Inactifs	42	28	29
Non renseigné	12	14	73
Ensemble	48	21	31

Lecture : en 2012, 54 % des bacheliers enfants d'agriculteurs ont obtenu un baccalauréat général, 19 % un baccalauréat technologique et 27 % un baccalauréat professionnel.

Source : MEN-MESR DEPP (Ocean)

03 Diplômes des jeunes sortants en fonction du milieu social (sortants en 2002-2003-2004 et 2009-2010-2011)

France métropolitaine



2009-2010-2011p : données provisoires

Lecture : sur 100 enfants d'ouvriers et d'ouvriers sortants du système scolaire en 2009, 2010 ou 2011, 31 ont eu un diplôme d'enseignement supérieur, 29 ont comme diplôme le plus élevé un baccalauréat, 20 un BEP ou un CAP et 20 possèdent un brevet ou aucun diplôme.

Source : calculs MEN-MESR DEPP à partir des enquêtes Emploi de l'Insee de 2003, 2004, 2005 regroupées d'une part et de 2010, 2011 et 2012 regroupées d'autre part.